



## Sommaire

- 1. Situation financière de la ville
- 2. Un BP2021 ambitieux
- 3. Les grands équilibres et ratios prévisionnels du BP2021
- 4. Les recettes de fonctionnement
- 5. Les dépenses de fonctionnement
- 6. L'investissement

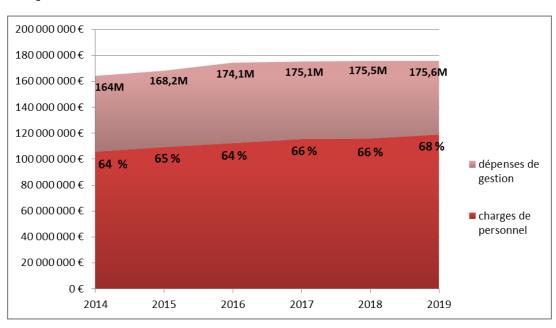




## 1. Situation financière de la ville de Saint-Denis

> Sur la période 2014/2019, une progression des dépenses de fonctionnement de la ville de plus de 11M€.

Une évolution des dépenses de fonctionnement dont la progression est portée par la dynamique d'évolution des dépenses de personnel (+13M€ en 5 ans)



Sur la période 2016-2019, les dépenses de fonctionnement de la ville ont progressé de 0,86 %, les recettes de fonctionnement ont diminué de 0,85% (hors FCCT).

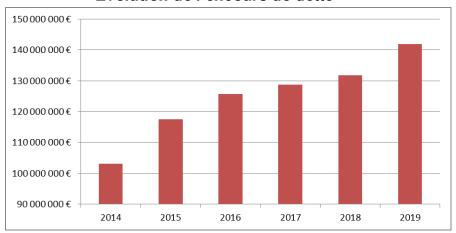


# \*

## 1. Situation financière de la ville de Saint-Denis

# > Pour soutenir ses investissements, la ville a donc été tenue d'accroître son recours à l'emprunt

#### Evolution de l'encours de dette



Conséquence de l'effet de ciseaux en fonctionnement :

Sur la période 2014/2019, l'encours de dette de la ville a progressé de 37,5 % (de 103M à 142M€).

#### Pour les communes de plus de 50.000 habitants de la Métropole du Grand Paris, en 2019 :

- Les dépenses de fonctionnement par habitant sont en moyenne de 1.793 €
- Les dépenses d'investissement par habitant sont en moyenne de 676 €.

#### Au BP 2021, pour la ville, le prévisionnel s'établit comme suit :

- Les dépenses de fonctionnement par habitant sont de 1.967 € (1.913€ au CA 2019);
- Les dépenses d'investissement par habitant sont de 483 € (480€ au CA 2019).



# \*

### 2. Un BP 2021 ambitieux

### Une préparation budgétaire cadrée par les objectifs suivants :

- Faire face à la crise sanitaire et sociale :
  - Assurer la prise en charge des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire
  - Soutenir l'emploi des jeunes avec un plan d'actions « Une Chance pour chacun.e »
  - Un plan de rattrapage des équipements et de soutien à l'investissement des acteurs du territoire
- Mettre en œuvre les priorités de la mandature :
  - Une priorité donnée à l'éducation, notamment par la mise en œuvre de la gratuité de la restauration scolaire, dès la rentrée 2021, dans les écoles maternelles de la ville
  - Développer l'offre de séjours en direction de la jeunesse et au sein des centres de vacances
  - Un renforcement des moyens dévolus à la promotion d'un logement décent et à la lutte contre l'habitat indigne
  - La mise en œuvre d'une nouvelle approche de la politique de sécurité et de tranquillité publique
- Ne pas recourir à la hausse de la fiscalité locale
- Maintenir les ratios à un niveau soutenable pour ne pas obérer les marges de manœuvres de la ville



## 3. Les grands équilibres et ratios prévisionnels du BP 2021

#### **FONCTIONNEMENT**

#### **INVESTISSEMENT**

recettes de fonctionnement Les recettes d'investissement : 37M€ prévisionnelles : 239,8M€ (199,7 M € (26,1M€ au titre de l'emprunt hors FCCT, soit +0,76 % par rapport à d'équilibre et 5,2M€ de recettes sur 2020).

les opérations patrimoniales)

Les dépenses de fonctionnement de Les **222,2M**€ (182,2 M € hors FCCT, soit **54,6M**€ (dont 40M€ d'opérations +0,62 % par rapport à 2020).

dépenses d'investissement : patrimoniales, leur niveau est stable par rapport à 2020).

L'épargne brute (= recettes de fonctionnement – dépenses de fonctionnement) atteint 17,6 M€

Un taux d'épargne brute prévisionnel de 8,8 % (comparable à celui constaté au BP 20 de 8,7%)

Une capacité de désendettement prévisionnelle de 8,2 ans (8,3 ans au BP 20)



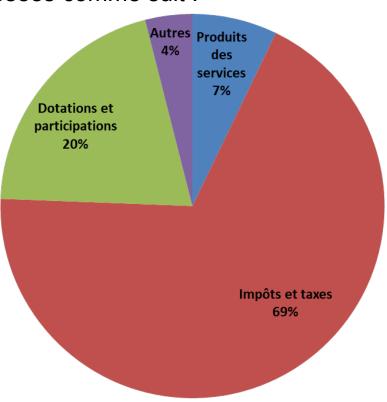
# \*

### 4. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont composées comme suit :

RECETTES RÉELLES HORS FCCT	BP 2021	variation par rapport à BP 20
Produits des services	14 291 505	-5,00%
Impôts et taxes	136 714 455	4,15%
Dotations et participations	40 805 384	-6,06%
Autres (produits exceptionnels)	7 931 025	-6,45%
Total des recettes	199 742 369	0,76%

L'accroissement des recettes fiscales et la baisse des dotations résultent de la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité avec l'attribution aux communes de la part des départements de taxe foncière sur les propriétés bâties. Depuis 2018, les dégrèvements sur la taxe d'habitation étaient compensés par des dotations de l'Etat.



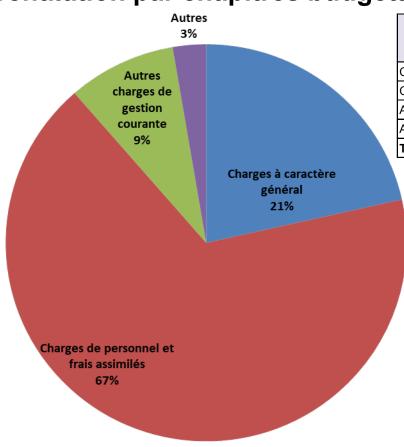
→ Le BP 2021 ne prévoit aucune augmentation de la pression fiscale sur les ménages dionysiens (stabilité des taux)





## 5. Les dépenses de fonctionnement

### Ventilation par chapitres budgétaires



DÉPENSES RÉELLES	BP 2021	variation par
HORS FCCT	BP 2021	rapport à BP 20
Charges à caractère général	39 175 477	2,3%
Charges de personnel et frais assimilés	122 247 941	1,4%
Autres charges de gestion courante	15 874 173	-5,0%
Autres	4 896 702	-10,9%
Total des dépenses	182 194 293	0,6%

La progression de la masse salariale résulte de la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire de la collectivité (RIFSEEP et revalorisation de la prime annuelle).

→ Soit un effort de 1,4M€ en 2021 sur les dépenses de personnel.



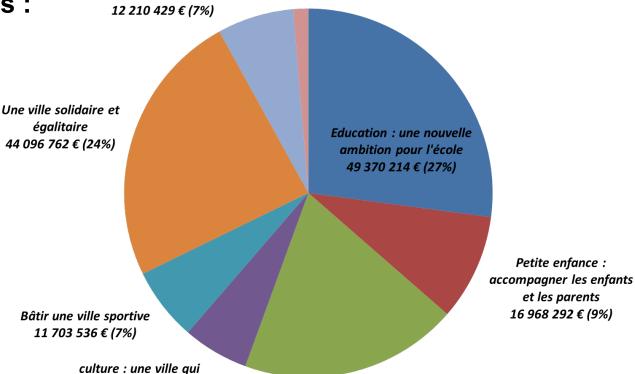


## 5. Les dépenses de fonctionnement

Ventilation par politiques publiques :

Une ville apaisée et attractive 12 210 429 € (7%)

Une ville durable et en transition écologique 2 415 499 € (1%)



l'ensemble des fonctions ressources de la collectivité ont fait l'objet d'une ventilation au prorata de la part relative des politiques publiques dans le budget de fonctionnement de la ville.

ravonne et valorise ses habitant-e-s 10 527 988 € (6%)

Soutenir les jeunes vers l'autonomie et l'émancipation 34 901 574 € (19%)

Saint \* Denis

Petite enfance :

et les parents

16 968 292 € (9%)



## 5. Les dépenses de fonctionnement

Education : une nouvelle ambition pour l'école (49,3M€)

Activités périscolaires (36,4M€)

Accompagnement au fonctionnement pédagogique et logistique des écoles (3,5M€)

Restauration (8,4M€)

Enseignement secondaire et accompagnement des jeunes à la citoyenneté et l'autonomie (1M€)

> Une ville solidaire et égalitaire (44M€)

Pilotage des politiques municipales de solidarité (4,8M€)

Contribution de la ville au CCAS (4,7M€)

Santé (17,4M€)

Accès au droit, lutte contre les discriminations, mission handicap, mission droit des femmes, état civil (7M€)

Vie associative et démocratie locale (9,5M€)

Soutenir les jeunes vers l'autonomie et l'émancipation (34M€)

Centres de vacances, ludothèques, accueils de loisirs (27M€)

Antennes jeunesses, animations socio-éducatives (7,8M€)

> Une ville apaisée et attractive (12,2M€)

Soutien au développement commercial (2,4M€)

Sécurité : pour ville sure et apaisée (9,8M€)

Culture : une ville qui rayonne et valorise ses habitants (10,5M€)

Développer l'accès à la culture, évènements culturels, enseignement artistique, mise en valeur du patrimoine, pratiques artistiques et culturelles à la maison de la jeunesse, pilotage des projets culturels (8M€)

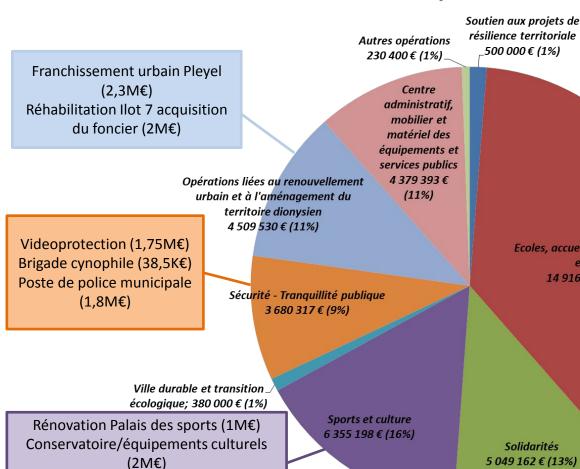
Soutien des partenaires culturels (2M€).



Programme de rattrapage du patrimoine socio-culturel (3,3M€)



## 6. L'investissement: 40M€ d'opérations





MSPP Floréal (1,46M€) Opérations compte de tiers (0,8M€) Travaux de mise en accessibilité (1M€) Convention NPNRU (1,6M€)

Ecoles, accueils de loisirs, petite

enfance

14 916 000 € (37%)

**Solidarités** 

